

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres du comité directeur

BRUYERES le 7 septembre 2017 – 18 h 30

Présents : Régis CHRISTAL, Essy ERFANI, Isabelle FRIRY, Jean-Paul GUIMBERT, Eric MATHIS, Pascal MEURET, René PARIS, Etienne ROBERT, Laurent SONNEFRAUD, Dominique THIRION, Allain VOYEN, Jean-Pierre VOYEN.

Excusés :, Christophe COSSIN, Geneviève GERARD, Laurent HASS, Jocelyne VOYEN.

1– Informations du Président

Recrutement d'un service civique

Cadre : la FFTT reconduit le Programme Fédéral « Service Civique » en mettant à disposition 18 volontaires (jeunes de 18 à 25 ans) auprès des Ligues et Comités pongistes, à compter de septembre 2018, sur des missions de 10 mois et de 24h/semaine, sur les mêmes thématiques que les trois premières promotions (voir Fiches Thématiques Missions en Annexe 1).

Dès validation de la candidature de la Ligue ou du Comité, la FFTT se chargera de :

- Mettre en ligne les offres de missions sur le site www.service-civique.gouv.fr et transférer les candidatures des jeunes à la Ligue ou au Comité (= structure d'accueil),
- Collecter les informations et documents obligatoires auprès du volontaire et de la structure d'accueil et gérer le dossier administratif et financier de l'accueil du volontaire,
- Verser l'indemnité mensuelle de subsistance de 107,58 € directement au volontaire,
- Prendre en charge l'organisation d'un rassemblement national des volontaires (accueillis dans le cadre du Programme Fédéral). Ce rassemblement sera l'occasion pour chacun d'entre eux de se rencontrer, d'échanger et de réaliser le volet théorique de la formation civique et citoyenne,
- Etre en soutien des volontaires et tuteurs dans le suivi des missions (échanges téléphoniques, fiches navettes, bilans, etc.).

La structure d'accueil, quant à elle, se chargera de :

- Sélectionner, en lien avec la FFTT, le volontaire parmi les candidatures qu'elle a reçues, en particulier via le site www.service-civique.gouv.fr,
- Accueillir et accompagner le jeune dans la réalisation de sa mission, grâce au tuteur qu'elle a désignée, selon les modalités exprimées dans l'appel à candidatures,
- Fournir rapidement à la FFTT, en lien avec le volontaire, les éléments nécessaires à l'établissement des documents contractuels,
- Faire passer au volontaire la visite médicale et la formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1, envoyer le volontaire au rassemblement national,
- Prendre en charge les frais liés aux déplacements du volontaire dans le cadre de sa mission
- Transmettre à la FFTT les documents nécessaires au suivi de la mission (fiches navettes, bilans, etc.).

Nous avons rejoint le programme fédéral service civique, afin de recruter un service civique en renfort de notre structure.

Le poste à pourvoir est basé dans le secteur Bains les Bains, afin de renforcer la commission sportive, pour l'instant aucun candidat ne s'est manifesté.

Vu avec Fabien CIRET, L'offre est prolongée. Pour l'instant pas de candidature par cette filaire. Activer le maximum de réseau pour la diffusion, Site, Face book...

Carte Zap'

Reconduction de la convention avec le département pour 2019 faite ce jour.

Subventions

Le CNDS nous a alloué 3950€

Corriger réduire les inégalités : Budget 7800 demande de 3000€, **alloué 3000€** (Mise à disposition de personnels, matériel, locations salles, bourse aide, licences.) (En 2017 5300€).

Ethique, discrimination : Budget 2310 demande 950€, **alloué 950€** (aides pédagogiques, animation écoles zone sensibles, animation rue, challenge fair-play)

Contrat d'objectif du Département, **alloué 5000€** (4700€ en 2017).

Appel à projet : programme supprimé (800€ en 2017).

Total des aides : **8650€** /10800€ en 2017 soit 2150€ de moins (environ **20%**)

Préparation de l'assemblée générale

Rapport moral du Président à finir.

Candidat au CD : Benjamin THIERY du club de SAINT DIE DES VOSGES.

Mérite régional : Jean-Pierre VOYEN Médaille d'or (Argent depuis 2011), Stéphane CACHET et Gérard HOUILLON Médailles de Bronze.

Budget

Résultats 2017/2018 encore en déficit -2700€, malgré une réduction du coût des Récompenses -1500€, la mise en place de la cotisation départementale +1200€, une diminution du nombre de licences promotionnelles jeunes remboursées. *Sans ces mesures le déficit aurait été sensiblement identique à celui de 2016/2017 qui se montait à 6766€ (avec une seule sortie)*

Propositions 2018/2019 : se limiter à une seule sortie cette année, les inter-CD -2200€, limiter le coût des intervenants aux Interclubs jeunes - 300€ soit une économie de 2500€. Ces dispositions doivent rétablir notre équilibre budgétaire. Anticiper les baisses de dotations.

Maintien des aides et partenariat

ETIVAL pour l'olympiade si maintien au haut niveau

Convention Création classe sportive : Club ANOULD/CD88/Collège de FRAIZE. Classe 2017/2018 / 13 élèves/ Classe 2018/2019 24 élèves. Réserve : fournir un bilan, licencier les participants à cette classe. Faire un bilan financier.

Bilan financier et prévisionnels 2018-2019 en fin de réunion

Propositions pour le mérite sportif départemental : Arthur TACK Espoir masculin, Nathan MATHIS Espoir masculin, Méline SONNEFRAUD Espoir féminin, Jean-Pierre VOYEN Bénévole, arbitre national. **Rappel** : au moins 3 candidats (6 maxi) et dans 3 catégories. Résultats et actions niveau National. Les équipes au niveau national sont choisies par le Conseil Départemental.

Remerciements d'Emilie JAFFEUX et Corentin LAMAZE pour l'aide apportée pour leur participation aux championnats d'Europe universitaires.

Site internet CD88 : Essy rappelle qu'il faut au minimum communiquer le plus rapidement possible les notes, les résultats, les comptes rendus de réunions ou commissions au moins en même temps que l'envoi aux clubs. Eviter les doublons pour les affiches des tournois de promotion (affiche CD et affiche club).

2- Commission sportive

Engagements Regroupement jeunes

Très aléatoire compte tenu des possibilités d'engagement différentes à chaque tour. Se tourner vers un tarif d'engagement par équipe, 3€ par équipe et par tour.

Championnat par équipes

Préciser avant le début du championnat : le type de balles (championnat régional = balles plastiques jusqu'en GE4, ensuite choix des balles par le club recevant. JA officiel obligatoire jusqu'en GE3. *Faire un note d'info aux clubs.*

Commission régionale Sportive

Eric reste notre référent, René siège également dans cette commission.

Statistiques : pour nos compétitions individuelles, 2 épreuves sur 5 attirent plus de 60% des clubs, en compétition par équipes, seules 2 épreuves sur 6 attirent plus de 40% des clubs. Nous organisons beaucoup de compétitions et même si certaines sont peu fréquentées, elles ont tout de même leurs habitués. Il semble difficile de changer les choses.

Désignations des organisations :

1^{er} tour du critérium fédéral le 14 octobre pas de candidat, faire une relance.

2^{ème} tour du critérium fédéral le 9 décembre à DOMPAIRE, suppléant ELOYES.

3^{ème} tour du critérium fédéral le 27 janvier à SAINT DIE DES VOSGES, suppléant FRESSE SUR MOSELLE.

4^{ème} tour du critérium fédéral le 17 mars à ELOYES, suppléant BAINS LES BAINS.

Challenge FISCHER le 10 février à FRESSE SUR MOSELLE, suppléant BAINS LES BAINS.

Challenge PAYEUR le 14 avril à BAINS LES BAINS, suppléant MONTHUREUX SUR SAONE.

Challenges jeunes et top de détection les 21 octobre à EPINAL, suppléant SAINT DIE DES VOSGES et 8 mai à DOMPAIRE, suppléant BAINS LES BAINS.

Tournoi populaire le 20 octobre à CHARMES VINCEY, suppléant DOMPAIRE.

Interclubs féminins le 1^{er} novembre à THIAVILLE.

Interclubs vétérans le 1^{er} novembre à THIAVILLE.

Finales de Coupes des Vosges le vendredi 7 juin à MONTHUREUX SUR SAONE, suppléant VITTEL.

Championnat des Vosges toutes catégories les 30 et 31 mars à FRESSE SUR MOSELLE au THILLOT, suppléant BAINS LES BAINS.

Finales départementales par classements le 3 mars à ELOYES, suppléant DOMPAIRE.

1^{er} tour interclubs jeunes le 3 novembre à VITTEL.

2^{ème} tour interclubs jeunes le 9 décembre à DOMPAIRE.

3^{ème} tour interclubs jeunes le 12 janvier à MOYENMOUTIER, suppléant THIAVILLE.

4^{ème} tour interclubs jeunes le 16 février à MOYENMOUTIER, suppléant FRESSE SUR MOSELLE.

5^{ème} tour interclubs jeunes le 13 avril à SAINT DIE DES VOSGES, suppléant MOYENMOUTIER.

6^{ème} tour interclubs jeunes le 8 juin à BAINS LES BAINS.

Le calendrier du CD sera complété avec les lieux d'organisation.

DOMPAIRE est candidat pour le 1^{er} tour de critérium, on attend la date limite de candidature pour valider.

EPINAL se désiste pour le challenge jeunes du 21 octobre (salle pas disponible) SAINT DIE suppléant organisera cette compétition.

Règlement du tournoi populaire CD : Allain VOYEN a fait une proposition de règlement. C'est une compétition pour la promotion du tennis de table, la formule de l'épreuve doit rester assez large pour permettre au juge-arbitre d'organiser au mieux afin que chacun des joueurs engagés puisse jouer au moins 4 parties.

Il faudra préparer un cahier des charges.

Règlement des interclubs jeunes : pour la constitution du tableau, les 8 premières équipes.... En cas d'égalité des points classement licence entre deux équipes, on départagera en fonction du total des points résultats des tours précédents.

Tableau des récompenses : remplacer les petites coupes de 10 cm par des médailles de dimension correspondant au prix des coupes. Pour les challenges passer à la taille supérieure. Prévoir une coupe de récupération pour le challenge inter-entreprises qui sera remise à l'AG.

Composition des tables de marques des épreuves du CD : Les nombres de JA et d'aides de clubs sur les organisations sont revus : voir tableau

3- Commission technique

Inter-comités les 23 et 24 juin 2018 à Besançon. Le comité des Vosges avait engagé deux équipes garçons et filles dans les catégories Poussins- Benjamins - Minimes - Cadets. Une équipe expérimentale (n°2) et une équipe (n°1) chargée de réussir un bon résultat malgré un forfait de dernière minute d'une des joueuses de bon niveau, qui va nous coûter le podium.

Arrivé sur place vers 11h, nous prenons le dossier ainsi que les dossards et nous nous dirigeons vers le repas. Retour vers 12h45 entraînement et début de la compétition à 13h15.

La journée du samedi se termine au palais des sports vers 20h30, retour à l'hôtel et repas à 21h ensuite douche et repos dans un très grand calme 22h30-23h.

Dimanche matin début de la compétition à 8h30 avec les barrages de l'équipe 1 et 2. L'équipe 1 s'accroche sur l'équipe de la Côte d'Or et remporte ce match par 7 à 1, et se dirige vers les places de 5 à 8. Au tirage au sort, hélas nous tombons sur l'équipe extra forte du Bas Rhin 1 et nous nous inclinons sur le score de 6 à 2 ce qui nous amène à jouer les places de 5 à 7. Après avoir battu la Moselle 2 par 5 à 3 nous battons la Marne sur le score de 4 à 4 et nous terminons 5ème au set.

Très belle performance puisque l'année dernière nous avons terminé à la 9ème place.

Quant à l'équipe n°2 elle termine 15ème sur 16. Etant responsable de la délégation et capitaine de l'équipe 1, j'ai constaté deux équipes combattives avec un très grand respect de l'adversaire et un très bon comportement au niveau sportif et à l'hôtel. Merci à l'encadrement et à notre arbitre qui ont été au top dans leur travail.

Le stage de Toussaint aura lieu à DOMPAIRE du lundi 22 Octobre 2018 à 8h45 au jeudi 25 Octobre 2018 à 17h00 pour tous joueurs et joueuses débutants ou confirmés. 40 places disponibles dont 15 en hébergement.

4- Commission arbitrage

Eric transmettra à Jean-Pierre le bilan des formations pour le rapport pour l'assemblée générale. Maintenant que les lieux des compétitions sont connus, Jean-Pierre VOYEN va préparer le tableau de répartition de juge-arbitrage des compétitions qui sera distribué à l'AG et mis en ligne sur le site. Retour souhaité pour le 30 septembre.

Il ne reste que 2 amendes pouvant être infligées par le CD, ce sont les forfaits non prévenus au critérium fédéral, les absences à l'aide à l'arbitrage. Les tarifs restent inchangés pour cette année, ils seront ajoutés au tableau général des tarifs.

Nouvelle règle pour le conseil qui sera autorisé pendant la partie, se référer aux règlements fédéraux, explications détaillées sur le site LGETT, section arbitrage.

5- Commission développement

Point licenciation 2018

LICENCES 2017/2018									
	Traditionnelles			Promotionnelles			Total au 30/06/2018		
	En cours	N-1	diff	En cours	n-1	diff	En cours	N-1	diff
ANOULD CP	87	103	-16	54	81	-27	141	184	-43
NEUFCHATEAU T.T.	19	17	2	1	6	-5	20	23	-3
SAINT DIE SRD TT	80	79	1	145	144	1	225	223	2
UZEMAIN	15	12	3	1	1	0	16	13	3
LA HOUSSIERE	11	22	-11	0	5	-5	11	27	-16
BAINS LES BAINS	30	29	1	86	85	1	116	114	2
VITTEL SAINT REMY	70	68	2	57	37	20	127	105	22
MIRECOURT Lift Club	33	41	-8	14	13	1	47	54	-7
VAGNEY A.T.T.	22	24	-2	12	8	4	34	32	2
GOLBEY	20	28	-8	13	68	-55	33	96	-63
LA BRESSE T.T.	6	9	-3	12	1	11	18	10	8
FRESSE /MOSELLE	17	26	-9	15	8	7	32	34	-2
ELOYES C.L.L.T.T.	26	23	3	0	0	0	26	23	3
EPINAL T.S.P.	33	30	3	11	25	-14	44	55	-11
Ste MARGUERITE	7	7	0	4	6	-2	11	13	-2
XONRUPT	10	12	-2	0	0	0	10	12	-2
MOYENMOUTIER	33	36	-3	3	9	-6	36	45	-9
DOMFAING	24	31	-7	18	64	-46	42	95	-53
REMIREMONT	18	22	-4	0	76	-76	18	98	-80
LA BOURGONCE	19	23	-4	9	7	2	28	30	-2
RUPT SUR MOSELLE	33	41	-8	0	2	-2	33	43	-10
CHARMES-VINCEY	25	24	1	7	32	-25	32	56	-24
ETIVAL ASRTT	52	64	-12	116	102	14	168	166	2
TREMONZEY A.S.	0	6	-6	0	3	-3	0	9	-9
MONTHUREUX	9	10	-1	1	0	1	10	10	0
THIAVILLE	15	16	-1	0	84	-84	15	100	-85
HADIGNY FR TT	23	24	-1	5	32	-27	28	56	-28
THAON/CHENI		53	-5	21	17	4	69	70	-1
DOMPAIRE USTT	25	22	3	48	43	5	73	65	8
BAZOILLES AMICALE T	6	9	-3	4	0	4	10	9	1
BEGNECOURT Club	10	14	-4	0	0	0	10	14	-4
TOTAL	826	925	-99	657	959	-302	1483	1884	-401

Perte de 99 Licences traditionnelles

Perte de 302 licences promotionnelles.

Perte de 150 licences événementielles (133 licences).

A noter

Licences traditionnelles : 21 clubs sont en baisse de licenciés, il s'agit de la plus forte baisse enregistrée ces dernières années.

Licences promotionnelles : Il n'y a pas eu de forcing en fin de saison, mais ce chiffre peut être considéré comme représentatif, et peut servir de base de référence pour les prochaines années.

Licences événementielles : toutes les opérations n'ont pas fait l'objet de prises de licences, ou licences mal saisies... Pour 2018/2019 nous sommes actuellement à 41 licences saisies, 67 à saisir.

Carte ZAP'88 : bon retour de cette action, aide sur 75 licences 750€ (64 en 2017).

Actions maintenues en 2018/2019 :

Baby Ping le 21/10 à EPINAL, on maintient l'organisation l'après-midi du challenge en invitant les petites catégories mais démarrer plus tôt (13h30 / 14h30) pour qu'ils ne soient pas encore partis ou les faire démarrer plus tard, voir avec le JA. Faire un flyer à diffuser dans les écoles primaires d'Epinal (Eric MATHIS).

Tournoi populaire le 20/10 à CHARMES, pas de cahier des charges défini, JA fourni par l'organisateur. Régis modifiera le règlement pour qu'il soit plus clair. En fonction du nombre d'inscrits, il pourra y avoir plusieurs tableaux. Refaire une affiche suivant l'ancien modèles à diffuser en nombre (écoles, clubs loisirs...). Voir pour publicité payante via Facebook (pub payante par zones géographiques (10€ ?)).

Vosges Ping Tour à ANOULD pendant le forum des terroirs les 3/4 novembre mais c'est aussi AG de la ligue en même temps. On renouvelle l'opération Etienne responsable CD avec Laurent HAAS et peut être Benjamin THIERRY. Aide financière du CD, aide matérielle.

Challenge entreprises, on reconduit l'opération, il faut faire de la promotion à l'AG pour trouver d'autres clubs dans d'autres zones géographiques. Contacter l'entreprise qui a gagné l'an passé pour la remise de récompense lors de l'AG. Régis s'occupe de relancer l'action cette saison.

Partenariats :

USÉP, pas de suite donnée au partenariat, invitation à l'AG. À suivre.

Centre de Formation des Apprentis (CFA ARCHES), proposition de partenariat avec possibilité de faire une animation Ping au CFA. Le centre peut fournir des récompenses pour se faire connaître. Un stand d'information du CFA pourra être installé sur certaines compétitions. Possible participation du CFA au challenge entreprises, voire challenge populaire.

Partenariat clubs : 500€ étaient dédiés mais certaines opérations phares prévues n'ont pu avoir lieu. Les 500€ ont été dispatchés aux clubs ayant organisé des opérations promotionnelles en partenariat avec le CD (VITTEL pour le tournoi populaire, MIRECOURT pour les tournois Famille et un gars une fille, VINCEY, DOMPAIRE et EPINAL pour le challenge entreprise et SAINT DIÉ pour l'animation pendant le championnat universitaire. On repart sur les mêmes bases pour la saison prochaine.

Résumé des actions projetées pour 2018/2019

Baby'Ping	CD / SAINT DIE DES VOSGES	Etienne
Tournoi populaire	CD/ CHARMES - VINCEY	Régis
Animation Ping Salon du terroir ANOULD	ANOULD / CD	Etienne/Laurent
Challenge entreprises	CD, Clubs points de chute	Régis
Projet Dark'Ping	VITTEL / CD	Laurent HASS

Bourse de développement : suppression du critère 1 (participation à une action de développement. Intégration du critère 9 dans les actions du critère 5.

Refaire un peu de communication dans les clubs auprès des dirigeants.

Lors de la **réunion développement LGETT** à BERGHEIM, il a été décidé de reconduire les critères de la saison passée. Point sur la saison passée avec bilan financier fourni, on repart sur les mêmes actions que l'an passé. Rien de bien nouveau mis en place.

Carte ZAP bilan : reconduction de la convention pour 2018/2019, problème de mail passé dans les indésirables. Facture fournie. Jean-Paul GUIMBERT responsable.

Bilan 2017/2018 : 75 cartes pour une aide totale de 750€

Charte sport : date limite au 20 octobre pour fournir les factures correspondant aux dépenses.

Formule retenue pour la répartition, pas de prise en compte des consommables et plafonnement des dépenses à 700€. Il a été tenu compte des zones défavorisées subventionnées à 65%.

6– Point financier

Point financier :

Le trésorier présente les comptes financiers aux membres présents du Comité Départemental. Ces comptes sont arrêtés au **30/06/2018**.

Le Compte de Résultat.

C'est une nouvelle année déficitaire avec un résultat de **-2778,65€**, en amélioration par rapport à l'année précédente où le déficit avait atteint -6 766,18€. Une baisse globale des charges qui atteignent 36 175,14€ pour une prévision de 42 800€ alors que les recettes atteignent 33 396,49€. On enregistre par rapport aux prévisions une baisse de l'ensemble des postes charges, à l'exception du poste des manifestations qui est conforme à la prévision avec deux sorties des sélections départementales.

Le trésorier commente ensuite le tableau comparatif de résultat au 30 juin 2018 par rapport au 30 juin 2017. Les charges sont en forte baisse (**-14%**) avec 36 175,14€ contre 41 889,26€ et les produits en légère baisse (**-5%**) soit 33 396,49€ contre 35 123,08€).

Au niveau des **Charges**, on enregistre :

- une forte baisse du poste achats 1909,79€ contre 3 491,19€, et cela grâce à la baisse du poste récompenses qui passe de 3 014 ,89€ à 1 595,89€. C'est la conséquence directe du changement de fournisseur des coupes et médailles, l'abandon de Trophées Diffusion au profit de Wack-Sport.
- une baisse des frais de gestion 5 283,68€ contre 6 106,68€,
- une baisse significative des activités sportives, en particulier avec une baisse des charges liées aux deux stages CD. Les locations de salles sont en baisse de 500€ et les frais d'arbitrage stables.
- le poste des manifestations enregistre une hausse de 2000€ avec deux sorties : les Inter CD à Besançon et les Minicom's à CHARTRES.

On note cette année la baisse des aides aux clubs : le montant global de la bourse aux clubs a été maintenu à 3 000,00€ qui inclut les actions de partenariat de 6 clubs pour 500€, et la diminution des aides aux licences, joueurs et stages qui passent de 4 655,50€ à 3 432,20€. Le partenariat passe à 1 300,00€ avec 800,00€ attribué à l'équipe PRO B féminine d'ETIVAL et 500,00€ au projet de classe Ping initié par le club d'ANOULD à FRAIZE.

Quant aux **Produits**, on constate :

- une stabilité des recettes autour de 800,00€
- une augmentation des produits de gestion 6 942,30€ à 7 721,00€, cela malgré la baisse du nombre de licences mais en partie compensée par la nouvelle cotisation départementale qui permet de collecter **2 309,00€**.
- une légère hausse du montant global des subventions -500,00 du Conseil Départemental et + 1 300,00€ du CNDS , 1 400,00€ de la LGETT dans le cadre de la convention de développement.
- en revanche une baisse significative des activités sportives 11 621,00€ contre 14 663,16€ avec la baisse des recettes stages CD .

A noter que le coût des stages à la charge du CD est en baisse 2 716,50€ contre 4583,42€ l'année précédente, cela est dû en partie à un nombre inférieur de participants.

Sur le tableau comparatif de résultats, on peut observer une baisse des **Charges – 5 714,12€** et une légère baisse des **Produits – 1 726,59€**, le trésorier explique que ces deux chiffres suffisent à expliquer la réduction du déficit de l'exercice par rapport à l'exercice précédent.

Le Bilan.

Le Total Bilan a encore baissé par rapport à l'année précédente il est maintenant à 33 437,20€ contre 36 567,65€. **L'Actif Immobilisé** est stable autour de 4300,00€ dû aux investissements en matériel

informatique et au jeu des amortissements. **L'Actif Circulant** est en baisse : 29 102,96€ contre 32 254,39€. Le total des créances sur les clubs est satisfaisant 2 878,85€. Les disponibilités en banque 19 450,72€ diminuent.

Au niveau du **Passif**, les **Fonds Associatifs** sont à 25 668,09€ après l'intégration du déficit de 6 766,18€ de l'exercice précédent. Les **Dettes** à court et à moyen terme s'élèvent à 10 547,76€, ce sont essentiellement des charges qui restent à payer au 30/06 (9 017,12€) : bourses, licences promos, chèques sport, aide à la formation et aux stages, plus les notes de frais des Inter CD.

La situation des Clubs.

Au 30 juin, les dettes de 18 clubs sur 30 s'élèvent à 2 318,10€ et les avoirs de 12 clubs à 1 530,64€, aucun club ne présente de solde à zéro.

Le trésorier informe que comme chaque année, le jour de l'Assemblée Générale, il sera remis à tous les clubs deux fiches financières, une arrêtée au 30 juin 2018 et une autre arrêtée au 23 septembre. Sur cette dernière sera repris le solde de l'exercice 2017-2018 et seront imputés : les bourses, les aides aux licences promos, le remboursement des coupons sports du conseil départemental, les aides à la formation et aux stages.

Le Budget Prévisionnel.

Le trésorier précise que ce budget prévisionnel a été préparé sur la base du compte de résultat de l'exercice 2017-2018 et fortement à la baisse par rapport au précédent prévisionnel. C'est un budget prévisionnel 2018-2019 de 34 700€ contre 42 800€ en 2017-2018. Il rappelle que l'objectif est d'atteindre l'équilibre à la fin de l'Olympiade à l'exercice 2019-2020. Il ajoute que ce budget ne prévoit qu'une seule sortie pour économiser 2500€, ce qui fait débat auprès des membres du CD. Après quelques échanges au sein du Comité Directeur, le Compte de Résultat, le Bilan de l'exercice 2016-2017 et le Prévisionnel de l'exercice 2018-2019 sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Dominique THIRION termine son intervention en informant qu'il contactera Véronique Mathis et Philippe Lemoine, les deux vérificateurs aux comptes élus pour l'Olympiade, afin de convenir d'un rendez-vous pour qu'ils puissent assurer leur mission de contrôle avant l'Assemblée Générale du 23 septembre prochain à VITTEL.

7- Préparation de l'assemblée générale

Chaque responsable de commission est prié de transmettre son rapport à la secrétaire pour la préparation du Power Point de l'AG

Récompenses : au total, 12 récompenses pour un montant de 370€. Le trésorier commandera les bons chez Wack Sport

8- Divers

La séance est levée à 21 heures 45.

La Secrétaire,
Isabelle FRIRY

Le Président,
Etienne ROBERT